

# Elections professionnelles Oberthur Fiduciaire



**Vous allez prochainement être amenés à voter pour vos délégués lors des élections professionnelles du comité social et économique.**

## **Quel est le rôle des élus du CSE ?**

Le rôle des élu(e)s CSE est de présenter et défendre les revendications collective et professionnelles des salariés à la direction de l'usine.

Ils veillent également à la bonne application des accords d'entreprise, de branche et du code du travail.

Ils gèrent les œuvres sociales du CSE

A la C.G.T, nous avons une vision du mandat d'élu et une démarche syndicale qui nous est propre.

## **Quel est la démarche de la C.G.T ?**

- Être présent au quotidien
- Agir dans l'unité la plus large possible, pour faire aboutir les revendications des salariés
- Faire respecter les droits des travailleurs (accords en vigueur, code du travail, qualité de vie au travail, etc)
- Construire une solidarité active entre les salariés
- Informer régulièrement les salariés
- Revendiquer et négocier

## **Quels sont les enjeux à venir ? Quelles sont les revendications à défendre ?**

De manière générale, les salariés d'Oberthur n'échappent pas à l'inflation. Cette inflation conséquence de la spéculation sur les matières premières grignote peu à peu notre pouvoir d'achat. Les heures supplémentaires étaient auparavant un bonus, avec l'inflation elles permettent à peine de boucler le mois. Les salariés sont contraints de faire des sacrifices au quotidien. Le SMIC devient maintenant la norme pour les ouvriers/employés de notre usine. Preuve de la paupérisation croissante des salariés ! Ces problèmes sont les conséquences du refus de la direction d'indexer les salaires sur l'inflation.

Ce problème de fond ne sera pas résolu par un homme ou une femme providentielle ou encore lors des Négociations Annuelles Obligatoires mais par l'action collective.

Les choix stratégiques de M. Savare énoncés par M. Couëlle sont de miser sur les brevets et la fabrication de fils de sécurité. Nous constatons depuis maintenant quelques années que rien n'est fait pour endiguer la fuite du personnel. Le nombre de salariés diminue. La direction cherche t'elle à faire des économies en rajeunissant la masse salariale, en réduisant le nombre de salariés, et en augmentant les cadences de production grâce au lean ? Nous pensons que Oui.

M. Savare a annoncé qu'Oberthur devait atteindre son indépendance et son équilibre économique pour 2025 et qu'il n'injecterait plus d'argent pour combler le déficit après cette date. A quoi devons nous attendre passer ce délai ?

## Vers une dénonciation de l'accord sur le temps de travail de 2011 ?

L'hypothèse d'une dénonciation de l'accord sur le temps de travail est sur la table. La direction échaudée par son échec sur les horaires 3x8 souhaite revenir à la charge. Une dénonciation de cet accord permettrait à la direction de revoir certains acquis à la baisse. Pour le moment ce sujet n'est évoqué qu'à demi-mot pendant les réunions CSE. Nous pensons que la direction agira après les élections sur ce thème.

## Pourquoi faut-il voter C.G.T ?

En votant C.G.T, vous légitimez une approche syndicale qui a comme fondements la solidarité et l'action collective.

En élisant des délégués C.G.T, vous ne votez pas pour des personnes qui décideront à votre place mais pour des militants qui vous consulteront et vous rendront des comptes régulièrement à travers des tracts et des comptes rendus.

Nous avons soutenu avec succès, un salarié devant les prud'hommes et la cour d'appel. Le 10 Mars 2022, l'entreprise a été condamnée pour licenciement abusif par la cour d'appel de Rennes. En 2018, le salarié en question s'était fait imposer par son responsable hiérarchique et un RH la rédaction d'une lettre de démission dans l'enceinte de l'entreprise. Le tribunal a reconnu la démission comme étant un licenciement abusif. Conséquences, Oberthur a dû verser 6942,89 € d'indemnités au salarié pour le préjudice de son licenciement.

Pour nous le syndicat ne se résume pas à la négociation entre « amis » d'accords ou d'assister à des réunions interminables avec la direction pour grapiller des miettes.

Pour nous le syndicat doit défendre sans compromis les besoins et les revendications des travailleurs. Dénoncer également les conséquences du mode de gestion de l'usine sur l'humain. Nous avons dénoncé, par exemple, la violence des licenciements de nos collègues des en-cours, le turn over incessant du personnel dans l'usine, la fuite du personnel expérimenté et du savoir-faire historique ou encore l'obsolescence technologique assumée des outils de production.

**Alors si vous adhérez à nos principes,  
votez et faites voter C.G.T !!**



Candidats aux élections du haut vers le bas et de la gauche vers la droite : David Nau, Nicolas Petit, Brigitte Drappier, Aurélien Ollivier, Anne-elisabeth Huet, Sylvie Belliard, Katia Roger, Manuel Tatibouet, Romain Orhant et Audrey Rouat.